

FRE

Notice originale



CHARGEUR SOLAIRE SOLERION

Notice d'Instructions

73_150957-A
04/2021

LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE
L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION

   #♥ELECTRIC

PELLENC

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	4
2. SÉCURITÉ	5
2.1. AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX DE SÉCURITÉ	5
2.2. AUTOCOLLANTS	5
3. DESCRIPTIFS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	6
3.1. DESCRIPTIF DU CHARGEUR SOLAIRE SOLERION	6
3.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU CHARGEUR SOLAIRE SOLERION	6
3.3. SÉLECTION DU PANNEAU PHOTOVOLTAÏQUE	7
4. MISE EN SERVICE	8
4.1. MIS EN PLACE DU PANNEAU PHOTOVOLTAÏQUE	8
4.2. AIDE AU POSITIONNEMENT OPTIMAL DU PANNEAU PHOTOVOLTAÏQUE	8
4.3. BRANCHEMENT DU CHARGEUR SOLAIRE SOLERION AU PANNEAU PHOTOVOLTAÏQUE	9
5. UTILISATION	10
5.1. RECHARGER UNE BATTERIE GRÂCE AU CHARGEUR SOLAIRE SOLERION	10
5.2. RECHARGER PLUSIEURS BATTERIES EN RÉSEAU	10
6. ENTRETIEN	12
7. INCIDENTS ET DÉPANNAGE	12
8. REMISAGE ET TRANSPORT	12
8.1. REMISAGE	12
9. ACCESSOIRES	13
10. LES GARANTIES	14
10.1. GARANTIES GÉNÉRALES	14
10.1.1. GARANTIE LÉGALE	14
10.1.2. GARANTIE COMMERCIALE PELENC	14
10.1.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT	15
11. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	17
11.1. DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ : CHARGEUR SOLAIRE SOLERION	17

1. INTRODUCTION

Cher(e) client(e),

Nous vous remercions pour l'achat de votre Chargeur solaire SOLERION. Correctement utilisé et entretenu, ce matériel vous procurera des années de satisfaction.

Avertissement



Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.



Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.

Avertissement



Il est impératif que vous preniez connaissance de LA TOTALITÉ de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser l'outil ou de procéder à des opérations d'entretien. Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : NOTE, IMPORTANT, ATTENTION et AVERTISSEMENT.

Les indications identifiées par "NOTE" indiquent des informations complémentaires.

Les indications identifiées par "IMPORTANT" préviennent l'utilisateur d'un risque potentiel pour le matériel.

Les indications identifiées par "ATTENTION" indiquent une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, est susceptible de provoquer des blessures légères.

Les indications identifiées par "AVERTISSEMENT" indiquent une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, provoque la mort ou des blessures graves.

La mise en garde  indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à la ??? pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELENC. Les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

2. SÉCURITÉ

2.1. AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX DE SÉCURITÉ

1. Avant utilisation du Chargeur solaire SOLERION , les tensions d'entrée et de sortie doivent être vérifiées pour garantir une utilisation correcte.
2. Ne pas utiliser le Chargeur solaire SOLERION si la polarité de sortie ne correspond pas à la polarité de charge.
3. Pendant son fonctionnement, la température du Chargeur solaire SOLERION ne doit pas atteindre 70 °C interne. Aucune matière inflammable ne doit se trouver à moins de 1,5 mètres de l'appareil.
4. Le Chargeur solaire SOLERION doit être utilisé à l'intérieur, dans un endroit sec, à l'écart d'une source de chaleur (>-5 °C < 50 °C) et du soleil direct et sur un support non combustible.
5. Pendant son fonctionnement, la température du Chargeur solaire SOLERION peut atteindre 60 °C. Aucune matière inflammable ne doit se trouver à moins de 1,5 mètre de l'appareil et de la batterie.
6. Ne pas introduire dans le Chargeur solaire SOLERION d'objets métalliques tels que trombones, pièces, clés, clous, vis ou autres petits objets métalliques pouvant créer un court-circuit entre ses composants.
7. En cas d'inutilisation du Chargeur solaire SOLERION le conserver à distance d'autres objets métalliques tels que trombones, pièces, clés, clous, vis, ou autres petits objets métalliques pouvant créer une connexion d'une borne à une autre. Créer un court-circuit entre les bornes des batteries peut causer des brûlures ou un incendie.
8. Placez le Chargeur solaire SOLERION hors de portée des enfants et sur un support non combustible.
9. Ne pas gêner son refroidissement.
10. Ne pas laisser le Chargeur solaire SOLERION près d'une source de chaleur.
11. Ne pas exposer le Chargeur solaire SOLERION aux micro-ondes et hautes pressions.
12. Ne pas immerger le Chargeur solaire SOLERION dans l'eau.
13. Ne pas tenter de recharger avec le matériel d'autres batteries que des batteries PELLENC.
14. Vérifier que par temps de pluie le chargeur et la batterie sont protégés par le panneau photovoltaïque.
15. Ne pas laisser une batterie PELLENC connectée en permanence au Chargeur solaire SOLERION . Il est fortement conseillé de débrancher la batterie une fois que sa charge est complète.
16. Le lieu d'utilisation du Chargeur solaire SOLERION doit être équipé d'un extincteur pour feu électrique en état de marche.
17. Le Chargeur solaire SOLERION doit être protégé de tout choc. Il doit être positionné et calé pendant les phases de transport.
18. La charge directe d'une batterie autre qu'une batterie PELLENC est dangereuse (risque d'accidents corporels graves). Dans ce cas, PELLENC SAS dégage son entière responsabilité.
19. Le Chargeur solaire SOLERION doit être protégé de tout choc et doit être calé pendant les phases de stockage et de transport.
20. En cas de fumée suspecte, mettre le Chargeur solaire SOLERION et tout matériel électrique connecté à l'extérieur du local de charge ou du véhicule de transport, le plus loin possible de toute matière combustible.
21. N'utiliser le Chargeur solaire SOLERION qu'avec du matériel recommandé par PELLENC. L'utilisation de matériel non compatible peut présenter un risque de blessure et d'incendie.
22. Si le cordon de sortie est coupé ou endommagé, ramener l'appareil complet au distributeur agréé auprès duquel il a été acheté.
23. Le couvercle ne doit en aucun cas être ouvert. Si le couvercle est endommagé, l'adaptateur ne doit plus être utilisé.
24. Ne pas utiliser le matériel pour une application autre que celle initialement prévue par PELLENC.
25. En fin de vie, le Chargeur solaire SOLERION doit être ramené au distributeur agréé auprès duquel il a été acheté afin d'être recyclé conformément à la réglementation sur les déchets.
26. Boîtier fragile contenant des dispositifs électroniques.

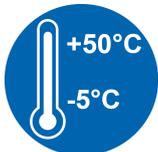
2.2. AUTOCOLLANTS



Ne pas exposer à la pluie.



Lire le manuel d'utilisation.



Matériel devant être utilisé à une température comprise entre -5 °C et +50 °C.



En fin de vie, le chargeur doit être ramené au distributeur agréé auprès duquel l'outil a été acheté afin d'être recyclée conformément à la réglementation sur les déchets.

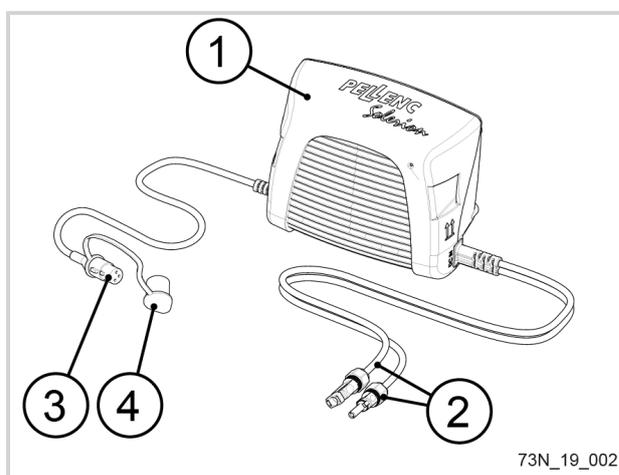


Outil respectant les normes CE.

3. DESCRIPTIFS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

3.1. DESCRIPTIF DU CHARGEUR SOLAIRE SOLERION

1. Chargeur solaire SOLERION
2. Connecteurs panneau photovoltaïque
3. Connecteur batterie
4. Bouchon de protection du connecteur batterie



73N_19_002

3.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU CHARGEUR SOLAIRE SOLERION

Puissance maximale	300 W
Tension de charge	50.2 V
Courant de charge maximum	7.6 A
Courant d'arrêt de charge	200 mA
Dimensions (mm)	90x200x170
Poids	965g
Température de fonctionnement	-5°C à 50°C

Temps de charge à 100% pour un panneau photovoltaïque de 300 Wc à 25°C avec une orientation optimale, par type de batterie, en fonction de l'ensoleillement :

Type de batterie	Temps de charge à 1000 W/m ²	Temps de charge à 600 W/m ²
Batterie Lixion	4h55	4h55
Batterie 200	2h40	2h40
Batterie 400	5h20	5h20
Batterie 700 (date fab < 08/2010)	9h20	9h20
Batterie 700 (date fab > 08/2010)	3h00	5h20
Batterie 800 (date fab < 08/2010)	10h35	10h35
Batterie 800 (date fab > 08/2010)	3h30	6h05
Batterie 1100	4h50	8h25
Batterie Poly5	2h10	3h50
Batterie 150	3h40	3h40
Batterie 150P	3h40	3h40
Batterie 250	3h20	3h20
Alpha 260	1h05	2h00
Alpha 520	2h20	4h00
Batterie 750	3h20	5h40
Batterie 1200	5h10	9h10
Batterie 1500	6h30	11h30

3.3. SÉLECTION DU PANNEAU PHOTOVOLTAÏQUE

Important

Il est impératif de choisir le panneau photovoltaïque en fonction des caractéristiques techniques suivantes.

Critères de choix du panneau photovoltaïque	
Puissance crête (à 1000 W/m ²)	300Wc
Connecteurs	Prise solaire MC4
V _{oc} (open circuit)	42V ±2V
V _{mp} (typique)	36V ±2V

4. MISE EN SERVICE

4.1. MIS EN PLACE DU PANNEAU PHOTOVOLTAÏQUE

Installer le panneau photovoltaïque sur un emplacement profitant d'un ensoleillement maximum et dégagé de tout obstacle susceptible de faire de l'ombre.

Le panneau photovoltaïque comporte un nombre important de cellules en série et en parallèle. De ce fait, si une ombre (arbre, nuage, muret...) occulte une petite partie de la surface du panneau, le reste étant toujours au soleil, **le rendement de l'ensemble du panneau diminue fortement, ayant pour conséquence une augmentation significative du temps de charge de la batterie.**

Important

Il ne doit pas y avoir d'obstacles (végétation, bâtiments, relief...) entre les rayons du soleil et la surface réceptrice du panneau photovoltaïque.

Il est recommandé d'orienter le panneau photovoltaïque plein sud pour une efficacité optimale sur la journée.

Astuce

Néanmoins, l'algorithme d'aide au positionnement optimal du panneau photovoltaïque rend possible l'orientation du panneau photovoltaïque pour un maximum de puissance au moment du positionnement.

Voir Section 4.2, « Aide au positionnement optimal du panneau photovoltaïque »

4.2. AIDE AU POSITIONNEMENT OPTIMAL DU PANNEAU PHOTOVOLTAÏQUE

Pour obtenir le maximum d'irradiation solaire sur le panneau photovoltaïque (et donc le maximum de puissance en entrée du chargeur) à un moment donné, il est possible d'utiliser l'algorithme d'aide au positionnement optimal du panneau photovoltaïque.

Celui-ci est actif uniquement lors de la première minute de mise sous tension du chargeur. Pour entrer à nouveau dans ce mode : déconnecter le panneau photovoltaïque du chargeur pendant environ 10 secondes, puis reconnecter.

Dans ce mode, le chargeur ne délivre pas de tension en sortie. Une batterie connectée ne sera donc pas chargée pendant cette première minute.

1. Un premier balayage rotatif manuel par l'utilisateur du panneau permet de mesurer l'irradiation solaire en fonction de l'orientation.
 - a. Au départ, orienter le panneau photovoltaïque à l'est
 - b. le faire pivoter vers l'ouest en passant par le sud

Ce balayage permet de proposer une orientation optimale du panneau et de mesurer l'irradiation solaire maximale.

2. Si l'irradiation solaire est inférieure à l'irradiation solaire maximale mesurée, la LED multicolore du chargeur clignote rapidement et alternativement vert et orange.
3. Dès que l'irradiation solaire maximale est atteinte, la LED multicolore clignote rapidement vert.

Important

L'aide au positionnement est à utiliser uniquement si le panneau profite d'une bonne réception de l'irradiation solaire.

Pour obtenir un résultat significatif, aucun obstacle de type végétal, relief ou bâti ne doit entrer dans le champ de réception du panneau.

Le ciel doit être dégagé.

4.3. BRANCHEMENT DU CHARGEUR SOLAIRE SOLERION AU PANNEAU PHOTOVOLTAÏQUE

Brancher le Chargeur solaire SOLERION au panneau photovoltaïque via les 2 connecteurs DC IN.

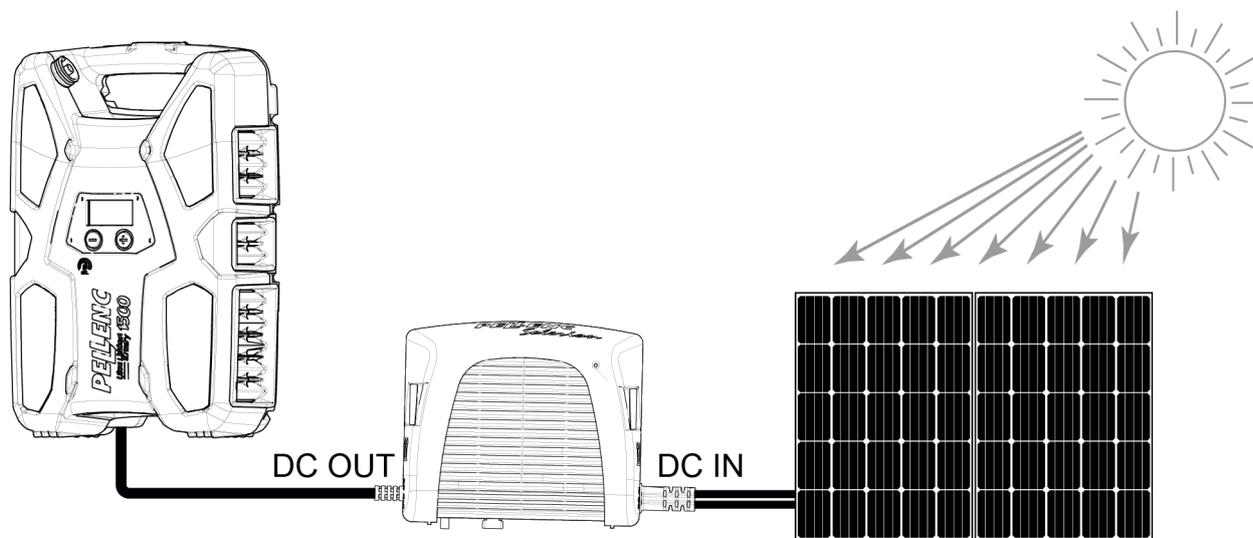
Possibilité d'utiliser une rallonge de 10m (ref:100077)

5. UTILISATION

5.1. RECHARGER UNE BATTERIE GRÂCE AU CHARGEUR SOLAIRE SOLERION

Pour recharger une batterie grâce au Chargeur solaire SOLERION ,

1. retirer le bouchon de protection du connecteur 3 broches DC OUT du Chargeur solaire SOLERION .
2. brancher le connecteur 3 broches à la batterie.



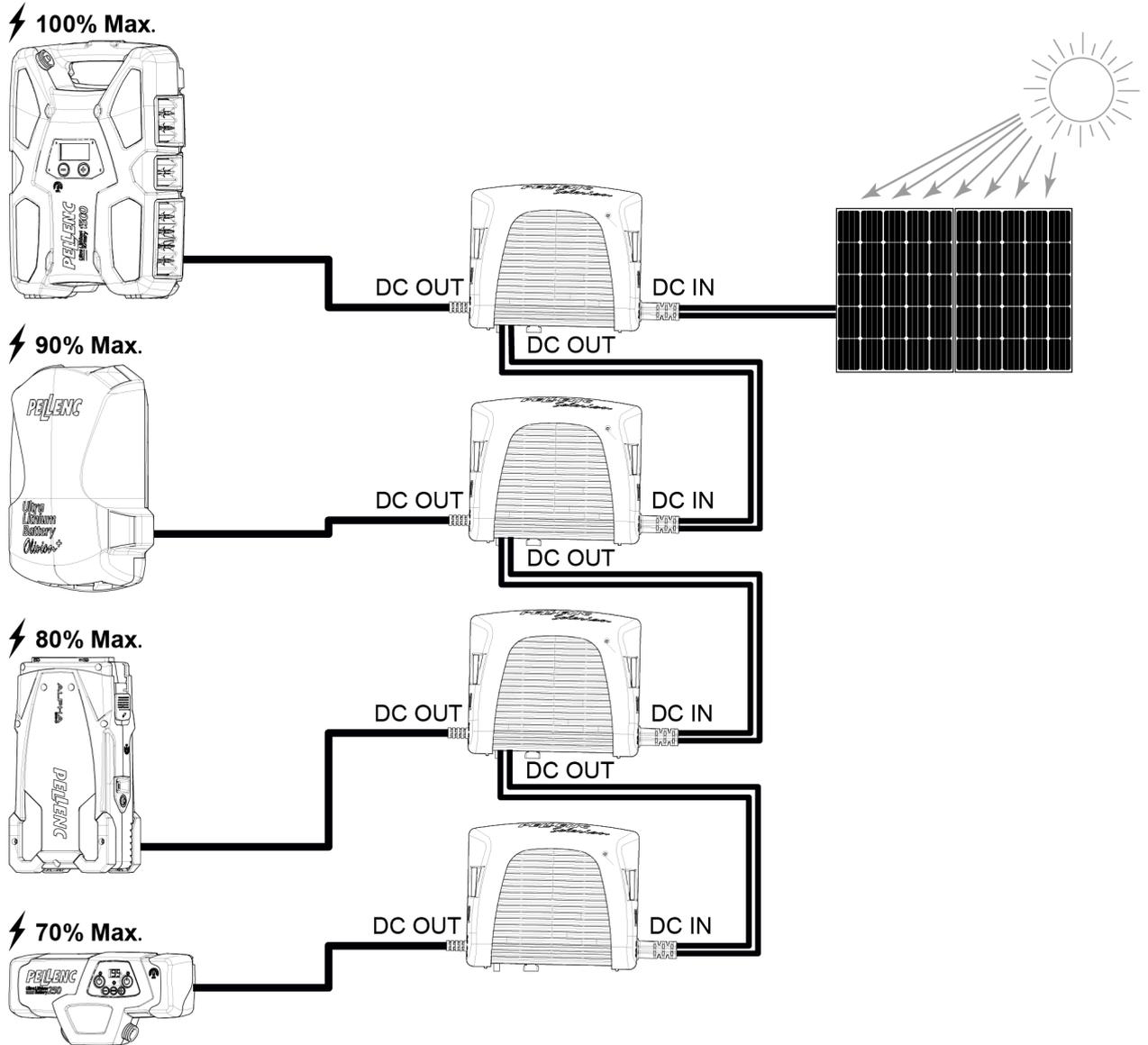
73N_19_003

5.2. RECHARGER PLUSIEURS BATTERIES EN RÉSEAU

4 Batteries en parallèle peuvent être branchées en chaînant 4 Chargeur solaire SOLERION . Voir le schéma ci-dessous.

Note

- La batterie branchée sur le premier chargeur de la série sera chargée au maximum à 100%.
- La batterie branchée sur le deuxième chargeur de la série sera chargée au maximum à 90%.
- La batterie branchée sur le troisième chargeur de la série sera chargée au maximum à 80%.
- La batterie branchée sur le quatrième chargeur de la série sera chargée au maximum à 70%.



73N_19_004

Dans cette configuration, les chargeurs vont se répartir la puissance disponible en sortie du panneau photovoltaïque afin de charger plusieurs batteries en même temps.

6. ENTRETIEN

Le Chargeur solaire SOLERION ne nécessite pas d'entretien particulier.

7. INCIDENTS ET DÉPANNAGE

La LED multicolore de signalisation du chargeur indique l'état actuel du SOLERION.

Etat LED	Signification
En mode aide au positionnement optimal instantané du panneau photovoltaïque (lors de la première minute après la mise sous tension du chargeur)	
Clignotement alternatif orange/vert rapide	Irradiation solaire inférieure au maximum mesuré
Clignotement vert rapide	Irradiation solaire maximale atteinte
Témoin de charge	
Clignotement vert bref	En veille (pas de batterie détectée)
Clignotement rouge/vert bref intermittent	Tentative de charge
Clignotement vert long	Charge en cours
Vert continu	Charge terminée
Alertes (la charge est interrompue)	
Clignotement alternatif rouge/vert rapide	Charge interrompue par la batterie (le chargeur reprend la charge automatiquement dès que possible)
Clignotement rouge long	Température > +70 °C interne
Rouge continu	Dysfonctionnement nécessitant un débranchement du chargeur

Si votre matériel ne fonctionne plus :

1. Vérifier que les cordons du panneau photovoltaïque sont bien branchés aux cordons DC IN du chargeur.
2. Vérifier que le cordon de charge DC OUT du chargeur est bien branché.
3. Si l'appareil ne fonctionne pas, ramenez l'ensemble dans son emballage d'origine chez un réparateur agréé.



Avertissement

Ⓒ Ne tentez jamais d'ouvrir le Chargeur solaire SOLERION (risque de détérioration, de blessure et de perdre le bénéfice de la garantie).

8. REMISAGE ET TRANSPORT

8.1. REMISAGE

Lorsque le SOLERION n'est pas utilisé :

- mettre le bouchon sur le connecteur de charge du chargeur
- laisser le panneau photovoltaïque connecté au chargeur.

En stockage, le panneau photovoltaïque doit être protégé d'éventuels chocs.

La partie réceptrice doit être tenue dans l'obscurité.

9. ACCESSOIRES

• Rallonge (10m)	Ref : 100077
------------------	--------------

10. LES GARANTIES

10.1. GARANTIES GÉNÉRALES

10.1.1. GARANTIE LÉGALE

- 10.1.1.1. GARANTIE CONTRE LES VICES CACHÉS

Indépendamment de la garantie commerciale prévue à l'article II, l'article 1641 du Code civil dispose que « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis ou en aurait donné un moindre prix s'il les avait connus ».

Article 1648 du Code civil « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

- 10.1.1.2. GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ

Article L.217-4 du Code de la consommation Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.217-5 du Code de la consommation « Le bien est conforme au contrat » :

1. S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
 - s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
2. Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L.217-12 du Code de la consommation « l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

10.1.2. GARANTIE COMMERCIALE PELENC

- 10.1.2.1. CONTENU

10.1.2.1.1. GÉNÉRALITÉS

En sus des garanties légales, les clients utilisateurs bénéficient de la garantie commerciale sur les produits PELENC couvrant l'échange et le remplacement des pièces reconnues hors d'usage, par défaut d'usinage, par défaut de montage ou par vice de matière, quelle qu'en soit la cause.

La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par PELENC.

10.1.2.1.2. PIÈCES DÉTACHÉES

La garantie commerciale couvre également les pièces détachées d'origine PELENC, hors main d'œuvre à l'exclusion de certaines pièces détachées de chaque produit remis à la livraison.

- 10.1.2.2. DURÉE DE LA GARANTIE**10.1.2.2.1. GÉNÉRALITÉS**

Les produits PELLENC sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

10.1.2.2.2. PIÈCES DÉTACHÉES

Les pièces détachées PELLENC remplacées dans le cadre de la garantie du produit, sont garanties au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison du produit PELLENC au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Dans le cas des produits connectés à une batterie PELLENC, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du produit après le 12ème mois d'utilisation, sont garanties pour une durée de un (1) an.

10.1.2.2.3. EXCLUSION DE GARANTIE

Sont exclus de la garantie commerciale les produits qui ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions et à des fins différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la présente notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus en cas de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou en cas de transformation du produit. Sont également exclus de la garantie les produits ayant fait l'objet d'une altération, transformation ou modification par le client utilisateur.

Les pièces d'usures et/ou les consommables ne peuvent pas faire l'objet de garantie.

- 10.1.2.3. MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE COMMERCIALE**10.1.2.3.1. MISE EN SERVICE DU PRODUIT ET DÉCLARATION DE MISE EN SERVICE**

Au plus tard huit jours après la remise du bien au client utilisateur le DISTRIBUTEUR s'engage à compléter le formulaire informatique de déclaration de mise en service afin d'activer cette dernière sur le site www.pellenc.com, rubrique « extranet » menu « garanties et formation », à l'aide de son identifiant délivré préalablement par PELLENC.

A défaut, la déclaration de mise en service ne sera pas effective empêchant ainsi toute mise en œuvre de la garantie commerciale PELLENC, le DISTRIBUTEUR devant par conséquent en assurer seul la charge financière sans pouvoir répercuter le coût de son intervention au titre de la garantie sur le client utilisateur.

Le DISTRIBUTEUR s'engage également à compléter la carte de garantie ou le certificat de garantie et mise en service pour les automoteurs fourni(e) avec le produit après l'avoir fait(e) signer et dater par le client utilisateur.

10.1.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT**- 10.1.3.1. GÉNÉRALITÉS**

Font l'objet d'un service payant, même pendant la période de garantie légale et commerciale, les défaillances, pannes, casses, résultant d'une mauvaise utilisation, négligence ou mauvais entretien de la part du client utilisateur mais aussi les défaillances résultant d'une usure normale du produit. Font également partie des prestations relevant

du service après-vente les réparations hors garantie légale et commerciale comme par exemple l'entretien, les réglages, diagnostics en tout genre, nettoyages sans que cette liste ne soit exhaustive.

- 10.1.3.2. PIÈCES D'USURE ET CONSOMMABLES

Les pièces d'usure et les consommables relèvent également du service après-vente.

- 10.1.3.3. PIÈCES DÉTACHÉES

Le service après-vente payant couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre et hors période de garantie légale ou commerciale.

En cas de remplacement de pièces détachées d'origine PELLENC dans le cadre du service après-vente, celles-ci bénéficieront d'une garantie commerciale d'un an, à compter de la date de monte.

11. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

11.1. DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ : CHARGEUR SOLAIRE SOLERION

FABRICANT	PELENC
ADRESSE	Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)
PERSONNE AUTORISÉE A CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELENC
ADRESSE	Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)

Par la présente, nous déclarons que le produit désignée ci-après :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	Chargeur solaire
FONCTION	Chargeur solaire de batterie PELENC
NOM COMMERCIAL	SOLERION.
TYPE	CH SOLERION 280W
MODÈLE	CH SOLERION 280 W
N° DE SÉRIE	73U00001 - 73U49999 73V00001 - 73V49999 73W00001 - 73W49999

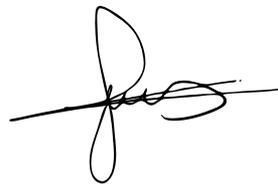
Satisfait à l'ensemble des dispositions pertinentes de la directive CEM 2014/30/UE

- 2011/65/CE Directive ROHS
- 1907/2006 Règlement REACH
- 2012/19/UE DIRECTIVE DEEE

Les normes européennes harmonisées suivantes ont été utilisées en partie ou en totalité :

- EN 55014-1 :2006 + A1 : 2009 + A2 : 2011
- EN 55014-2 :1997 + A1 : 2001 + A2 : 2008

FAIT À PERTUIS, LE 02/03/2020
JEAN-MARC GIALIS
DIRECTEUR GÉNÉRAL



PELLENC

   www.pellenc.com

PELLENC
Quartier Notre Dame - 84120 Pertuis (France)

